

❖ Conseils pour la manipulation des déchets amiantés (chez le particulier)

- L'amiante est un matériau très dangereux pour la santé, il est conseillé de faire réaliser les manipulations par un professionnel formé et équipé
- Il faut réduire au maximum la création et la dispersion de poussière :
  - ⇒ Ne pas casser les plaques
  - ⇒ Ne pas découper ni percer des éléments amiantés
- Aérer au maximum, si les matériaux sont à l'intérieur d'un bâtiment

Information sur les mesures de sécurité à prendre : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) rubrique « amiante »

❖ Mise en big bag des déchets :

- Les déchets doivent être mis dans les Big-Bag prévus à cet effet
- Ces big-bags doivent être bien fermés
- Les sangles des big-bags doivent rester accessibles
- Les big-bags doivent être livrés sur remorque ou camion plateau pour une accessibilité aérienne des engins de déchargement
- **Il est Interdit de livrer des big bags dans un véhicule (voiture et camionnette)**
  - ⇒ **NON RESPECT DES CONSIGNES = IMPOSSIBILITE DE DECHARGEMENT**

Exemple de bonne pratique

**4 Sangles accessibles**  
big bag bien fermé

Chargement bien arrimé  
pour le transport  
=> Évite le risque  
d'abîmer les big bags



Chargement sur remorque  
=> Bonne accessibilité pour le  
déchargement

❖ Apports des déchets au ISDND :

- **Uniquement sur Rendez Vous** au : 03.88.86.18.22 (à partir de la réception de la FIP valide)
- **Quand ?** Une journée par mois définie par le SMICTOM.  
Aucun apport d'amiante n'est accepté en dehors de ce jour.  
Les dates d'apport sont maintenues sous réserve d'un minimum de 5 apports sur la journée.
- **Se présenter à l'accueil du ISDND à l'heure du RDV**
- Réalisation du contrôle administratif et pesée du véhicule, prendre connaissance des consignes de sécurité et d'environnement sur le site
- Se rendre au lieu de déchargement selon le plan fourni à l'entrée du site, un gilet de sécurité est obligatoire
- Garer le véhicule sur la zone de stationnement et attendre l'autorisation des agents
- Retourner à l'accueil pour la pesée à vide et l'établissement du ticket de pesée

❖ Coût des apports :

- Le coût de traitement des déchets amiantés est fixé à 0,420 € le kilo (soit 420 € la tonne)
- 1 tonne gratuite par an pour le particulier et les communes



INSTRUCTION A SUIVRE  
POUR L'APPORT D'AMIANTE LIÉ A  
L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS  
NON DANGEREUX DE WINTZENBACH /  
SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ

Date :18/10/2022

Réf. : INS 09

Version : 05

Page : 1/2

❖ Déchets autorisés :

- Plaque d'amiante lié (de type éternit)
- Fibrociment
- Plaque de vinyle ou PVC amianté

❖ Déchets interdits :

- Amiante friable (amiante projeté)
- Les plaques d'amiante lié où fibrociment à l'état friable



❖ Démarches administratives :

- **Attestation de provenance du déchet :** Le producteur doit se munir d'une attestation établie par la mairie de sa commune précisant l'origine (l'adresse du chantier) de l'amiante lié.
- **Fiche d'information préalable :** ce document est transmis sur demande ou disponible sur notre site internet ([www.smictom-nord67.com](http://www.smictom-nord67.com)), il est à compléter et à signer par le demandeur. Cette fiche d'information est à retourner au SMICTOM Nord Alsace ou à l'ISDND qui la validera. La fiche d'information préalable signée par les 2 parties est retournée au demandeur.
- L'attestation et la Fiche d'Information Préalable sont valides une année.

❖ Conditionnement des déchets :

- **Uniquement en big bag :** les big bags sont fournis **gratuitement** par le SMICTOM Nord Alsace, ils sont disponibles sur les sites suivants :

<b>Au siège du SMICTOM Nord Alsace :</b> 54 rue de l'Industrie BP 40 081 67162 WISSEMBOURG Tel : 03.88.54.84.00 Fax: 03.88.54.35.29	<b>A l'accueil du ISDND de Wintzenbach/Schaffhouse-près-Seltz :</b> RD 468 67470 WINTZENBACH Tel : 03.88.86.18.22	<b>A la déchèterie de Niederbronn-les-Bains : <u>uniquement sur Bon de Commande</u> à demander lors de l'établissement de la Fiche d'Information Préalable</b> ZI du Sandholz 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS Tel : 03.88.09.61.90
---	--	---

- **Taille des big bags :**

⇒ <b>Petit modèle :</b>	L 1600 x l 1100 x H 500 mm	<b>TARIF</b> 15 €/ TTC
⇒ <b>Grand modèle :</b>	L 2600 x l 1200 x H 300 mm	20€/ TTC
⇒ <b>Modèle cube :</b>	L 1000 x l 1000 x 1000 mm	10€/ TTC

**Les big bags non utilisés et non restitués au SMICTOM seront facturés au tarif comme indiqué.**

**Ce sont des big bags spécifiques amiante, tout autre conditionnement sera REFUSE**

<i>Document vérifié et validé par</i>	
La Direction	
Visa	